• (1750)

Je dois dire tout de suite, que les agriculteurs et les hommes d'affaires canadiens n'étaient pas les seuls à partager cet optimisme. Je me rappelle avoir lu dans le magazine Esquire un article sur l'investissement, à la fin des années 1970, qui invitait les gens à acheter des actions ou des biens immobiliers pour profiter de cette psychologie inflationniste. Bien entendu, ce genre de cycle finit toujours par se briser. Il vient un moment où les taux d'intérêt cessent d'être inférieurs au taux d'inflation et montent en flèche. C'est ce qui s'est produit et ceux qui avaient des investissements fixes, comme les agriculteurs, furent pris au dépourvu. Les taux d'intérêt élevés sont apparus parce que le monde occidental avait laissé faire l'inflation et que, finalement, les prêteurs avaient décidé de ne plus laisser leur situation se détériorer. Ils résolurent de ne plus prêter leur argent pour rien, ils ne voulaient pas voir leurs économies disparaître. Par conséquent, les taux d'intérêt montèrent jusqu'à plus de 20 p. 100, ce qui a surpris les agriculteurs, les petits entrepreneurs et les propriétaires. J'estimais, et je l'ai dit aux gens de la région de Bruce-Grey, que la réponse réelle aux problèmes de financement agricole et de taux d'intérêt élevés, consistait à vaincre l'inflation. C'était une réponse honnête. Je pense que si l'on regarde la performance économique de l'année passée, nous pouvons admettre que c'est réellement ce qui s'est produit. Les taux d'intérêt ont baissé et sont maintenant bien inférieurs au sommet de 20 p. 100 qui avait été atteint, ils sont maintenant de 10 ou 12 p. 100 pour les hypothèques. Les taux d'intérêt sont donc plus supportables, parce que l'inflation est revenue à un taux lui aussi plus supportable. Il est difficile de dire cela à quelqu'un en pleine crise. à une époque où la famille doit prendre de graves décisions économiques pour survivre la semaine prochaine, voire l'année qui vient, jusqu'à ce qu'arrive une solution à long terme.

Il ne faut pas se laisser tromper par ces obligations agricoles. Nous ne rendrions pas service aux gens si nous leur disions qu'il y a des solutions miracles à ce genre d'urgences. Dans les vraies situations de détresse, nous devons essayer d'aider les gens à surmonter leurs difficultés. Néanmoins, nous ne pouvons pas prendre tout un secteur, le secteur agricole dans ce cas-ci, et dire que tous les problèmes peuvent être résolus comme par miracle, car nous ne savons pas où cela nous conduirait.

Lorsqu'on étudie cette question des obligations agricoles, nous devons nous demander si l'on doit les réserver à des situations de détresse ou les utiliser pour tout le secteur? Allonsnous y avoir recours pour des périodes fixes ou devons-nous les mettre en place de façon permanente? Nous connaissons, parce que nous pouvons en voir les ravages en France, les effets des solutions miracles aux problèmes à long terme. L'économie française se redresse plus lentement que certaines autres, parce que le gouvernement français a essayé de résoudre certains problèmes aigus tels que l'inflation par des palliatifs. De ce fait, les Français ont provoqué une inflation encore plus grande et de nombreux problèmes à long terme. C'est ce que nous devons éviter et je ne pense pas que nous voulions dire aux agriculteurs canadiens que nous allons résoudre leurs problèmes avec cette seule méthode. Tout d'abord, nous devons déterminer en comité qui devrait profiter de ces obligations. Devons-nous les mettre à la disposition de tout le monde ou Programme d'obligations agricoles

allons-nous les réserver aux entreprises en difficulté? Si oui, comment allons-nous faire pour savoir où nous allons et ne pas créer un piège économique qui mettra finalement les gens dans une situation pire encore? Je pense à de nombreux autres exemples où les gouvernements ont tenté des palliatifs qui paraissaient attrayants, mais qui, finalement, ont nui aux gens qu'on voulait aider. Je pense que les divers programmes d'aide à l'accession à la propriété des années 70 sont des exemples du genre d'optimisme qui a créé des problèmes considérables pour certaines familles.

M. Nickerson: De bons programmes libéraux.

M. Fisher: Deuxièmement, je voudrais demander au comité de voir comment un programme d'investissement comme celuici pourrait perturber le marché. On a tendance à croire qu'en abaissant les taux d'intérêts, on donne à nos clients et à notre collectivité l'occasion d'acheter des terres à un prix plus raisonnable. Ce n'est pas toujours vrai. Si la demande est forte et si l'on abaisse les taux d'intérêt, on va tout simplement donner la possibilité d'augmenter la capital. C'est bien ce qui s'est produit dans ceraines régions des États-Unis où l'on avait eu recours à un remède analogue, à savoir que les taux d'intérêts avaient été abaissés d'une façon ou d'une autre. Le coût en capital a tout simplement augmenté pour compenser le vide. Les prix ne baissent pas. Les autres frais augmentent, monsieur le Président. Nous ferions mieux d'y réfléchir sérieusement.

Troisièmement, il faudrait songer aux répercussions qu'un traitement spécial de ce genre aura sur tous les autres Canadiens. Et les propriétaires de maisons? Et les petites entreprises? Et les détenteurs d'obligations d'épargne du Canada? Et les personnes qui ont fait des prêts commerciaux? L'intérêt sur leurs placements demeurera imposable. Comment expliquer à toutes ces personnes qu'elles doivent payer de l'impôt sur l'argent qu'elles ont dans leur compte en banque alors qu'une autre personne peut avoir un taux d'imposition plus bas ou être exonérée d'impôt en investissant dans une exploitation agricole? Ce n'est pas impossible. Nous le faisons tout le temps. Nous le faisons pour les personnes qui investissent dans les petites entreprises au lieu d'investir dans les grandes. Nous le faisons pour les personnes qui investissent dans d'autres activités économiques très prioritaires. Il incombera toutefois au comité de s'attaquer au problème.

Je l'avertis que la commission Lortie a étudié la question pour les hypothèques. Elle n'a pas pu trouver de solution satisfaisante. Lorsque la commission Lortie a étudié les propositions relatives aux hypothèques, elle a recommandé de les abandonner parce qu'elles étaient trop compliquées.

Ce ne sont là que trois points. Il y en a encore toute une série d'autres. Je conseille premièrement de se demander si c'est un vrai remède, un expédient, une impasse. Deuxièmement, il faut décider ce que nous allons dire aux personnes qui investissent ailleurs. Troisièmement, il faut décider quelle incidence aura cette initiative sur le prix des terres agricoles.

Pour les raisons que j'ai déjà exposées, je propose, appuyé par le député de Lambton-Middlesex (M. Ferguson), un grand expert qui est disposé à appuyer ma motion, quelle qu'elle soit, et que je tiens par conséquent en haute estime: